

L'an deux mille vingt-quatre, le **lundi 25 mars**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

**DATE DE CONVOCACTION**  
18/03/2024

**DATE D’AFFICHAGE**  
18/03/2024

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE</b>
<b>27</b>
<b>PRÉSENTS</b>
<b>20</b>
<b>VOTANTS</b>
<b>26</b>

**Etaient présents**

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, M. Jean-Louis BOISSÉE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Bernard LELAIZANT, M. Patrick DESVAGES, Mme Catherine SIBBILLE, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ [arrivé à 18h45, après le vote du point n° 2], Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

**Absents excusés**

Mme Sophie MOBASHER donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE  
Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à M. Bruno LECŒUR  
Mme Marie-France LEBON donne pouvoir à Mme Catherine SIBBILLE  
Mme Josette ALDROVANDI donne pouvoir à Mme Edith LE ROUX  
Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL  
M. Nicolas RICHTER donne pouvoir à Mme Monique BOBLIN

**Absent non excusé**

M. Abdellah FAWZI

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Louis BOISSÉE

**Délibération n° 24.03.25/04**

**Objet / Bilan des acquisitions et cessions 2023**

Conformément à l'article L.2241-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal doit délibérer, chaque année, sur le bilan des acquisitions et cessions foncières de la commune.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'au cours de l'année 2023, il a été procédé aux acquisitions, cessions et créations de servitudes suivantes :

**ACQUISITIONS :**

Références cadastrales et contenances	Localisation	Désignations du bien, terrains ou immeubles	Cédant	Condition de la cession	Objectif attendu de l'acquisition
AS n° 102, 104, 144, 146, 151 et 152  (4 099 m²)	Impasse de l'Orangerie / LE VIVIER 42 rue du Centre	Emprise des jardins de l'Orangerie, de leur accès et d'une partie du bois Mora	SCCV LE DOMAINE DU PARC	A titre gratuit Acte reçu le 21 mars 2023 par Maître Claire JOUEN	Rétrocession des espaces communs du programme de 65 logements sociaux « LE DOMAINE DU PARC »

CESSIONS :

Références cadastrales et contenances	Localisation	Désignations du bien, terrains ou immeubles	Acquéreur	Condition de la cession	Objectif attendu de l'acquisition
AA n° 451 et 452 (2 846 m <sup>2</sup> )	Rue Voltaire et Victor Hugo	Terrain à bâtir	LES FOYERS NORMANDS	Titre onéreux 79 400 € Acte reçu le 18 avril 2023 par Maître Matthieu GENESTAR, Notaire à CAEN	Construction d'un pôle santé et de 20 logements sociaux

CONVENTIONS DE SERVITUDE :

Néant

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;**

**PREND ACTE** des acquisitions et cessions réalisées au cours de l'année budgétaire 2023, référencées ci-avant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,  
Jean-Louis BOISSÉE



Le Maire,  
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20240325-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024  
Publication : 04/04/2024